

04 décembre 2019



ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Comité Syndical



- ✚ Introduction (30') : présentation de la méthode de travail
- ✚ Tables rondes (1h30) : réflexions et échanges autour du « jeu de cartes »
- ✚ Conclusion (30') : restitution des tables rondes

Le SCOT : contenu et calendrier

DIAGNOSTIC

Partager une **vision du territoire**, des problématiques d'aménagement

2019

PADD *

Définir une **stratégie d'aménagement** pour les 20 prochaines années

2020 - 2021

DOO **

Traduire la stratégie en **orientations et mesures** applicables sur le territoire

2021

Evaluation environnementale

Faire de l'environnement le fil conducteur des choix de développement



- Construire le **Projet** d'aménagement et de développement du territoire
- Une vision à **long terme** (20 - 30 ans), **spatialisée**
- Un travail politique et **participatif**
- Des **thématiques multiples** à aborder : environnement, paysage, population, logements, activité, services, déplacements...
- Des **attentes nationales** / régionales à considérer

La notion d'équilibre, au cœur des réflexions

- > Equilibre entre le Pays Mâconnais Sud Bourgogne et les territoires voisins
- > Equilibre entre les EPCI et les « secteurs » du territoire
- > Equilibre entre Mâcon et sa périphérie
- > Equilibre entre revitalisation des centres et développement périphérique, à l'échelle de chaque commune

Méthode pour les tables rondes

Les 5 « variables » = les sujets de réflexion

- Réflexion prospective sur des scénarios « 2040 », liés en particulier aux sujets de l'aménagement
- Travail proposé sur la base d'un « jeu de cartes »

A- Les grands équilibres résidentiels

B- La mobilité et l'accès aux services

C- L'aménagement économique

D- Les paysages et les aménagements touristiques

E- La valorisation des ressources (agricoles, forestières, énergétiques)

-->> 1 VARIABLE = 1 COULEUR

A1 Grands équilibres résidentiels
 Une croissance « homogène » sur le territoire

Entre 2020 et 2040, l'objectif est de limiter les inégalités de développement entre les territoires. Des objectifs démographiques homogènes sont fixés sur le territoire, par grands secteurs et en veillant à l'équilibre polarité / villages. La production de logements est organisée en cercle, avec un rééquilibrage en faveur des pôles et des secteurs géographiques moins dynamiques.

En 2040, la croissance démographique s'est répartie de manière homogène sur le territoire. Le poids démographique de chaque EPCI est maintenu, avec une population globalement plus importante partout. Le poids démographique des villes et des bourgs ruraux (part de la population y habitant) est maintenu en l'état actuel. Cela permet de conserver un équilibre entre les polarités et les villages.

B2 Mobilités et accès aux services
 Un renforcement des grands axes interurbains

Entre 2020 et 2040, l'ambition est de conforter un réseau cadencé (les routes) sur les grands axes interurbains qui relient les pôles de services et d'emploi. Des espaces de couloirage sont développés sur ces axes, pour limiter les déplacements en véhicules individuels. Des outils de rabattement « de proximité » sont mis en place pour conforter le fonctionnement des pôles dans les espaces plus enclavés.

En 2040, les déplacements entre les grands pôles sont facilités, et se font moins fortement en voiture individuelle du fait de l'efficacité accrue du réseau. Les flux de véhicules au niveau des villes sont réduits. Dans les espaces plus ruraux, l'accès aux pôles se fait davantage en voiture, via les outils de rabattement (transports à la demande) pour les personnes faiblement motorisées.

C3 Des politiques adaptées par grands secteurs

Entre 2020 et 2040, Des politiques d'aménagement différenciées sont déclinées, avec un accent sur le renouvellement et la haute qualité autour des trois principales villes, et une offre flexible à bas coût dans certaines zones interurbaines, en particulier dans les espaces ruraux. Les implantations commerciales sont encadrées dans les espaces périphériques pour conforter les principales centralités et les zones commerciales existantes.

En 2040, les espaces d'activité des trois principaux pôles se sont étendus de manière limitée, ils se sont densifiés et leur qualité paysagère et écologique a été améliorée. L'enclavement commercial a permis de conforter les espaces existants, en particulier les centralités. Dans les espaces ruraux, les petites zones d'activité se sont développées plus fortement et sont moins qualitatives, mais elles ont permis d'accueillir des entreprises à moindre coût.

D1 Paysages et tourisme
 Miser sur un territoire « patrimonial » protégé

Entre 2020 et 2040, L'ambition est de valoriser les patrimoines historiques. La priorité est donnée à la rénovation dans les centralités urbaines et villageoises, en limitant les extensions et en encadrant la qualité des projets. Les espaces moins qualitatifs font l'objet de réajustements, en particulier les espaces économiques et commerciaux. Les politiques d'aménagement touristique visent la découverte des patrimoines et la tournée verte, avec des efforts sur les sites naturels et les itinéraires piétons et cyclistes.

En 2040, les politiques de rénovation ont permis de rénover et de préserver le patrimoine historique dans les centralités. Les extensions sont restées limitées, et de qualité et les espaces dégradés au niveau des entrées de villes et d'agglomération sont plus qualitatifs. Les itinéraires touristiques sont mieux aménagés et plus fréquentés.

E2 Valorisation des ressources
 Une relocalisation de la valeur ajoutée

Entre 2020 et 2040, L'objectif est de mieux capter la valeur ajoutée tout en restant sur des filières longues. L'accent est mis sur les signes de qualité (AOP/AOC, label AB), la transformation locale et le marketing territorial, plutôt qu'à diminuer les volumes. Ces évolutions concernent les filières agricoles, viticoles, forestières. Les politiques énergétiques donnent la priorité à des productions respectueuses de l'environnement et des paysages, avec un développement d'une reconnaissance qualitative (label par exemple).

En 2040, les filières agricoles ont évolué, avec moins de volumes produits mais des meilleurs prix de vente. La filière bois a connu une restructuration assez importante avec davantage de valorisation (gamme transformation, bois d'œuvre). La production d'énergie locale a augmenté, moins que dans le scénario E1, mais avec moins d'impact. Également,

METHODOLOGIE GENERALE

1. Choix d'une hypothèse préférentielle pour chaque variable (= couleur)

Exemple : pour la variable B « Mobilités et accès aux services », 3 hypothèses sont proposées (B1, B2, B3). Chaque participant doit choisir une seule de ces 3 hypothèses qu'il considère comme souhaitable pour l'aménagement du territoire

B1 Mobilités et accès aux services
Une organisation centrée sur les pôles et l'axe ferré

Entre 2020 et 2040... L'ambition est de favoriser un report modal sur les pôles gares de la vallée de la Saône, en améliorant leur fonctionnalité et en accueillant des populations à proximité. Des services de rabattement sont organisés pour faciliter l'usage des gares. Au niveau du pôle de Cluny, des rabattements et des services itinérants sont mis en place pour diffuser dans les zones moins denses. Dans ces mêmes zones, les petits pôles continuent de jouer leur rôle pour l'accès aux services de proximité.

En 2040, l'axe du Val de Saône est conforté avec une fréquentation accrue des gares, et des cadencements améliorés. Les pôles gares, réaménagés, accueillent davantage de services et de commerces. Les flux automobiles tendent à réduire dans le Val de Saône. Le pôle de Cluny est conforté dans son rayonnement dans toute la partie ouest du territoire.

Contribution à la transition énergétique Production d'énergie renouvelable	Tendances vis-à-vis de la trame verte et bleue et des paysages Trame verte et bleue	Contribution vis-à-vis des ressources Réduction de la consommation d'espace
Consommations du bâti	Patrimoine et paysage	Préservation de la ressource en eau
Consommation d'énergies fossiles	Cadre de vie (air/bruit)	Cadre de vie (air/bruit)

B2 Mobilités et accès aux services
Un renforcement des grands axes interurbains

Entre 2020 et 2040... L'ambition est de conforter un réseau cadencé (fer, route) sur les grands axes interurbains qui relient les pôles de services et d'emploi. Des espaces de couverture sont développés sur ces axes, pour limiter les déplacements en véhicules individuels. Des outils de rabattements - de proximité - sont mis en place pour conforter le fonctionnement des petits pôles dans les espaces plus enclavés.

En 2040, les déplacements entre les grands pôles sont facilités, et se font moins fortement en voiture individuelle, du fait de l'efficacité accrue du réseau. Les flux de véhicules au niveau des villes sont réduits. Dans les espaces plus ruraux, l'accès aux pôles se fait davantage en voiture, ou via les outils de rabattement (transport à la demande) pour les personnes faiblement mobiles.

Contribution à la transition énergétique Production d'énergie renouvelable	Tendances vis-à-vis de la trame verte et bleue et des paysages Trame verte et bleue	Contribution vis-à-vis des ressources Réduction de la consommation d'espace
Consommations du bâti	Patrimoine et paysage	Préservation de la ressource en eau
Consommation d'énergies fossiles	Cadre de vie (air/bruit)	Cadre de vie (air/bruit)

B3 Mobilités et accès aux services
Des services et outils de mobilité plus diffus

Entre 2020 et 2040... Le déploiement du numérique permet de faciliter l'accès aux services dématérialisés, qui se développent de plus en plus. Des pôles urbains et ruraux sont confortés pour offrir les services et commerces - non dématérialisables - Le maintien des outils de mobilité cadencés est difficile financièrement, et l'ambition est de faciliter des déplacements moins polarisés, avec des outils plus adaptables - à la demande - (taxis, navettes).

En 2040, l'accès aux services se fait beaucoup plus via la dématérialisation, et dans les pôles de proximité. Les besoins d'accès aux grands pôles de services sont moins fréquents, et les déplacements, s'ils restent nombreux, sont globalement plus courts, hormis pour l'accès aux emplois. La voiture individuelle reste majoritairement utilisée, et les outils - à la demande - permettent de répondre aux besoins des personnes moins mobiles.

Contribution à la transition énergétique Production d'énergie renouvelable	Tendances vis-à-vis de la trame verte et bleue et des paysages Trame verte et bleue	Contribution vis-à-vis des ressources Réduction de la consommation d'espace
Consommations du bâti	Patrimoine et paysage	Préservation de la ressource en eau
Consommation d'énergies fossiles	Cadre de vie (air/bruit)	Cadre de vie (air/bruit)

METHODOLOGIE GENERALE

2. Constitution de « scenarios »

= une combinaison d'une hypothèse par variable (5 cartes)

En prenant soin à ne pas choisir des cartes « incompatibles » entre elles

	1	2	3
A	X		
B		X	
C			X
D	X		
E		X	

Exemple d'un « scenario »

A1 Grands équilibres résidentiels
 Une croissance « homogène » sur le territoire

B2 Mobilités et accès aux services
 Un renforcement des grands axes interurbains

C3 Aménagement économique
 Des politiques adaptées par grands secteurs

D1 Paysages et tourisme
 Miser sur un territoire « patrimonial » protégé

E2 Valorisation des ressources
 Une relocalisation de la valeur ajoutée

METHODOLOGIE GENERALE

Le temps de travail d'un groupe :

Réflexion individuelle : chacun choisit un scénario

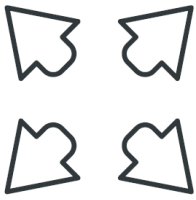
**30
minutes**

Réflexion collective : chacun énonce son choix, les participants échangent et retiennent un ou plusieurs scénarios « préférentiels »

**60
minutes**

Restitution des travaux : un « rapporteur » par groupe explique le ou les scénarios retenus

**30
minutes**



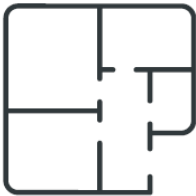
Les scénarios sont volontairement tranchés, parfois caricaturaux, afin de créer le débat

→ *l'objectif est de faire ressortir des tendances, non pas d'acter définitivement de tel ou tel scénario*



Les scénarios sont là pour ouvrir des pistes de réflexion, non pas pour en restreindre

→ *des alternatives peuvent être proposées dans le cadre des tables rondes !*



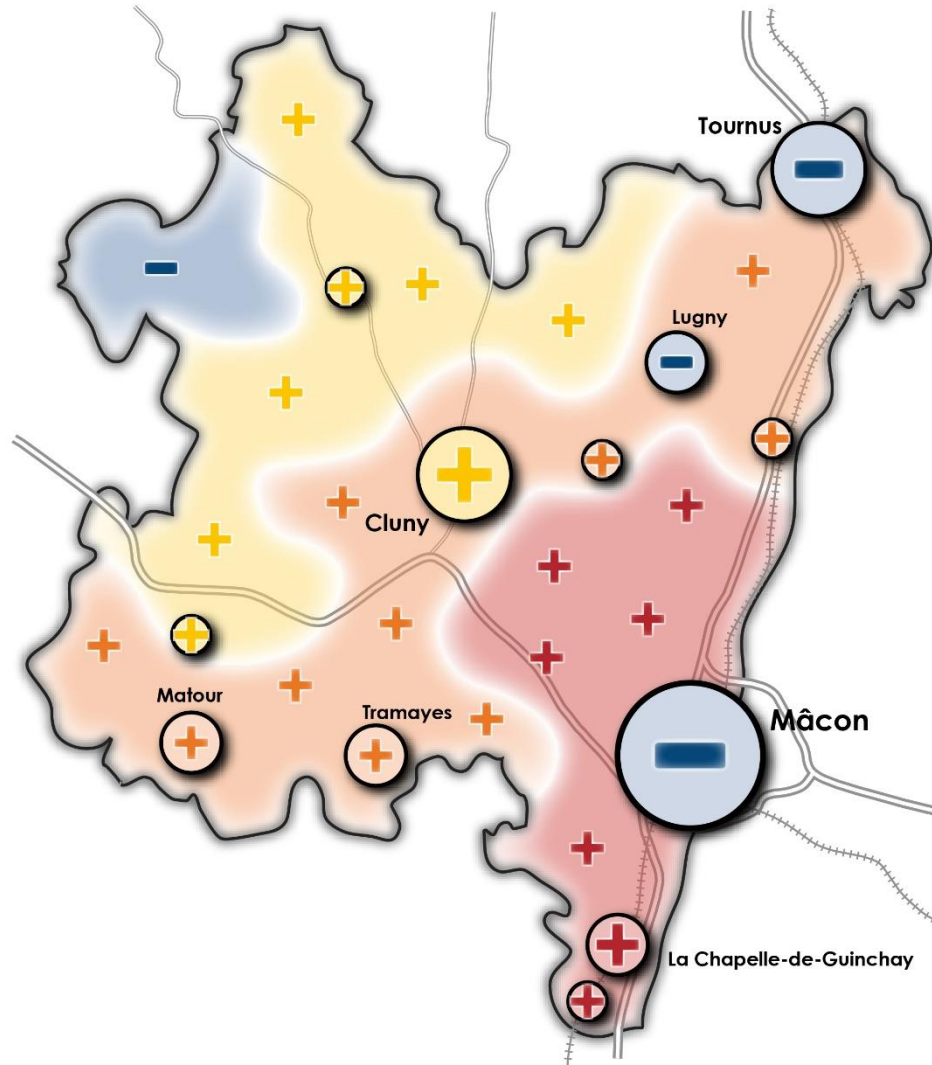
Les sujets choisis pour le jeu de cartes ne couvrent pas de manière exhaustive tous les sujets de l'aménagement et du développement

→ *des sujets complémentaires pourront être abordés dans le cadre des prochaines réunions*



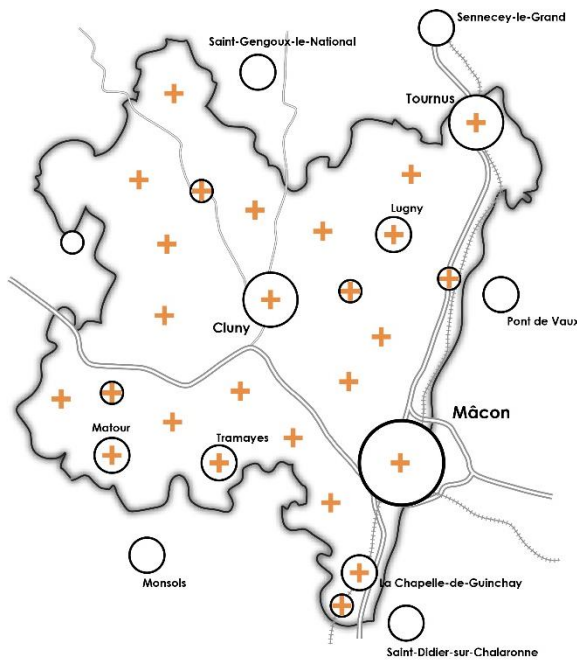
A - Grands équilibres résidentiels

**Tendance récente
(permis de
construire depuis
2007)**

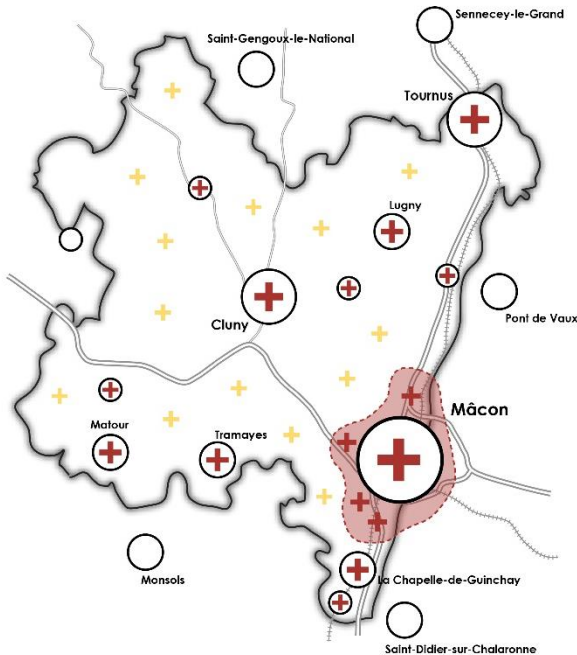


A - Grands équilibres résidentiels

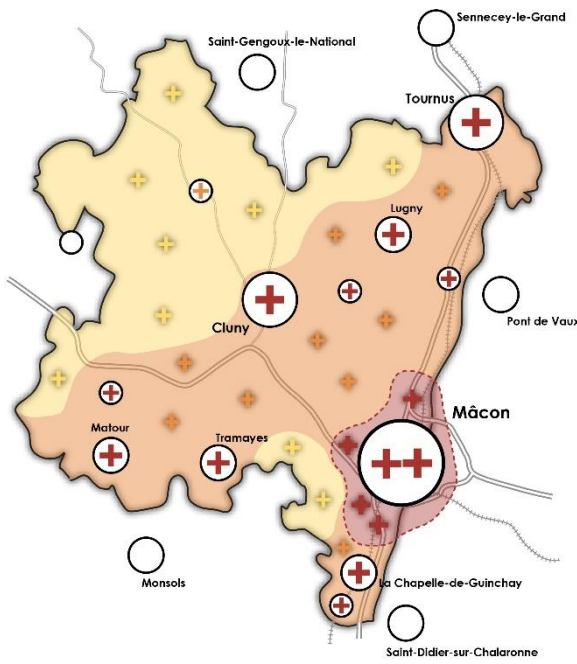
A1 - Une croissance « homogène » sur le territoire



A2 - Un renforcement des polarités urbaines et rurales

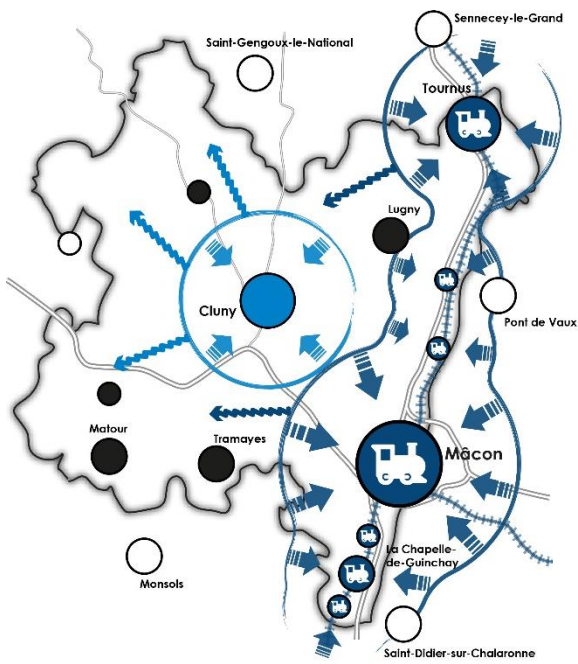


A3 - Une croissance adaptée dans chaque secteur

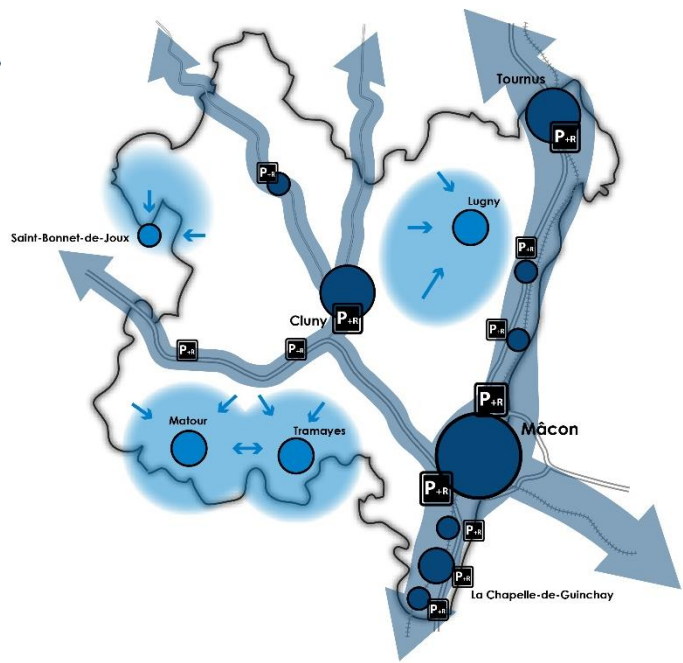


B – Mobilité et accès aux services

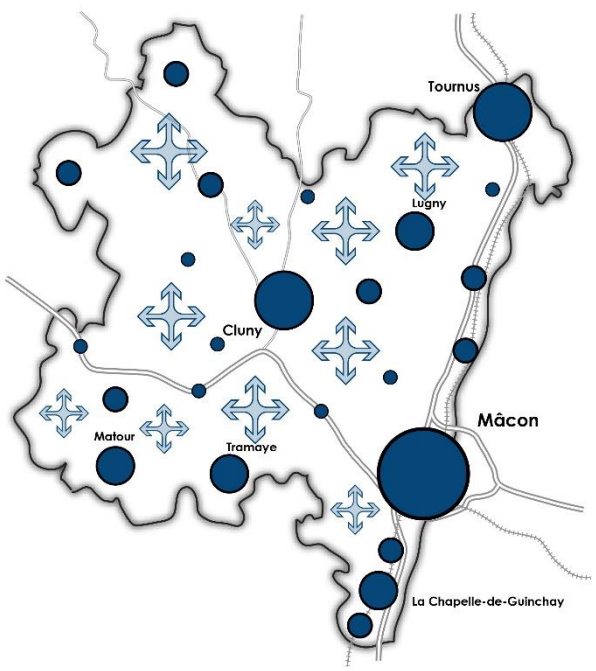
B1 - Une organisation centrée sur les pôles et l'axe ferré



B2 - Un renforcement des grands axes interurbains

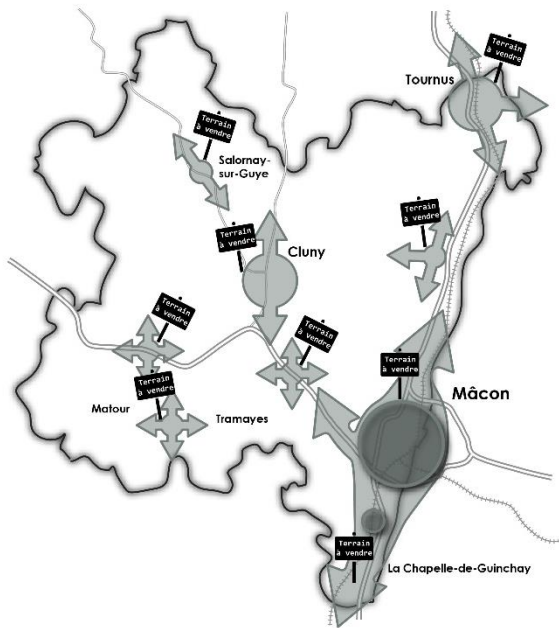


B3 - Des services et outils de mobilité plus diffus

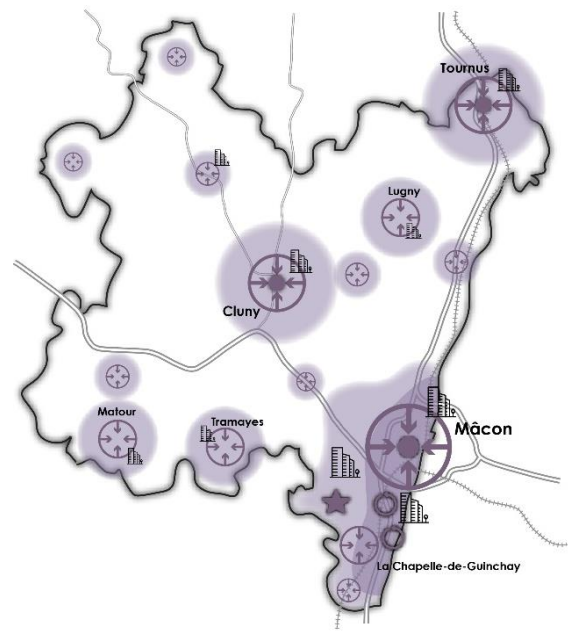


C – Aménagement économique

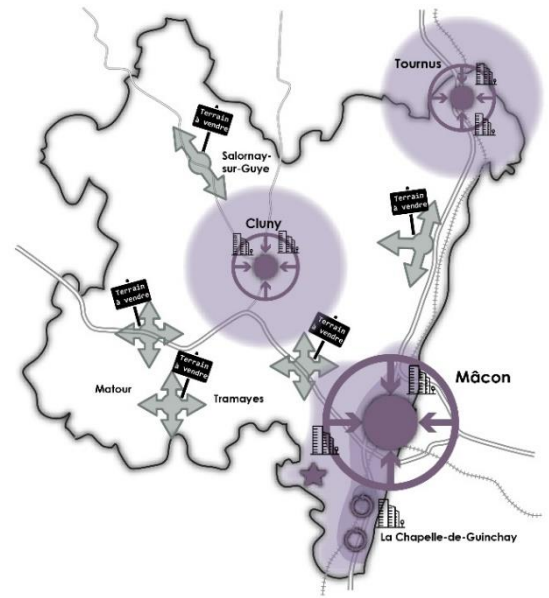
C1 - Priorité à la facilité d'implantation, à coût réduit



C2 - Priorité au renouvellement urbain et à la qualité

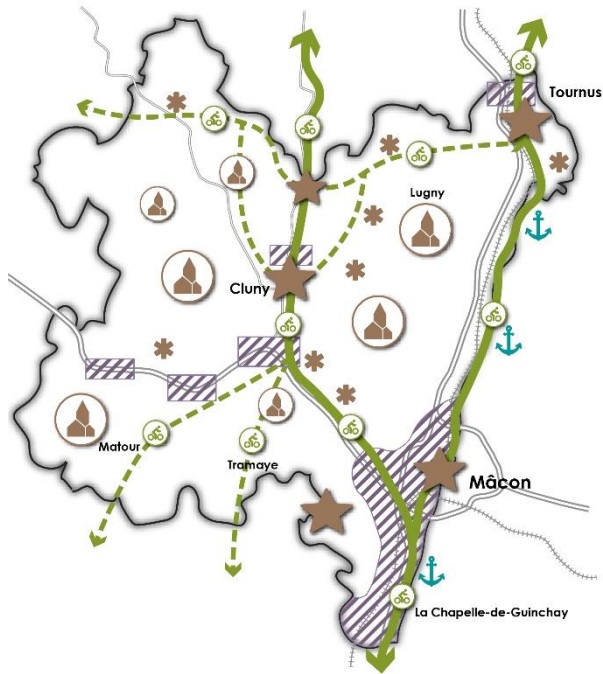


C3 - Des politiques adaptées par grands secteurs

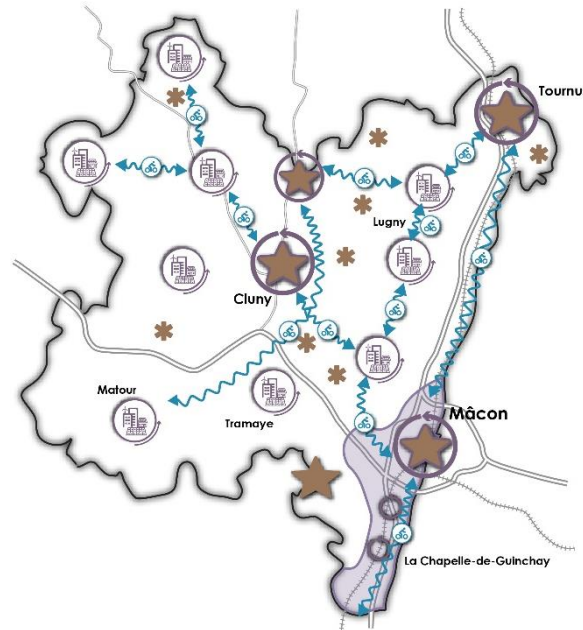


D – Paysages et tourisme

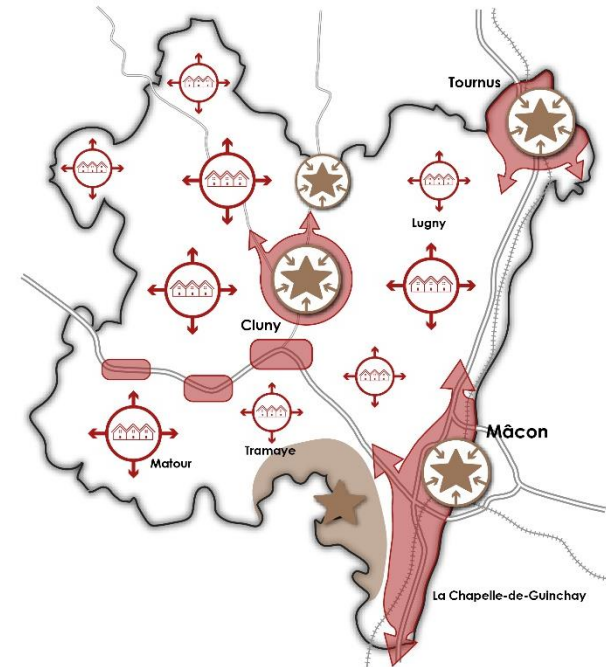
D1 - Miser sur un territoire « patrimonial » protégé



D2 - Miser sur des paysages « de demain » de qualité

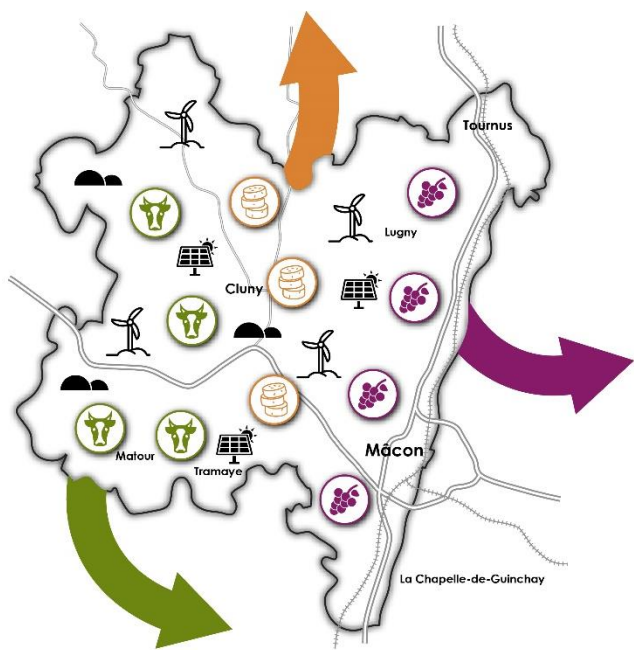


D3 - Des efforts de qualité ciblés sur les grands sites

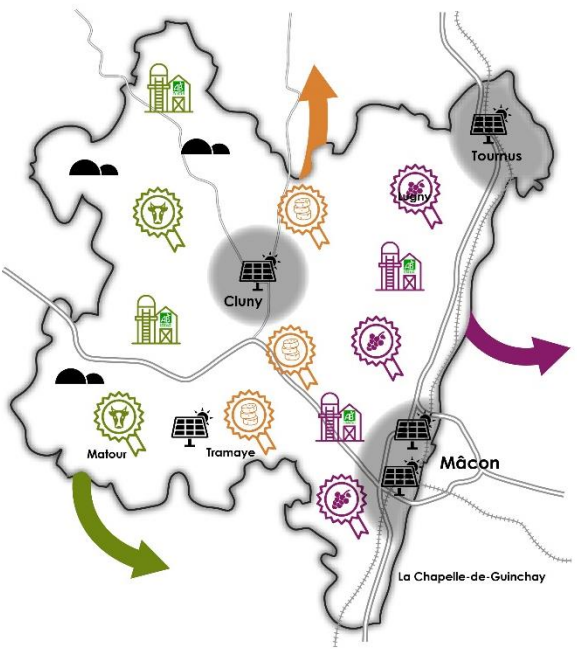


E – Valorisation des ressources

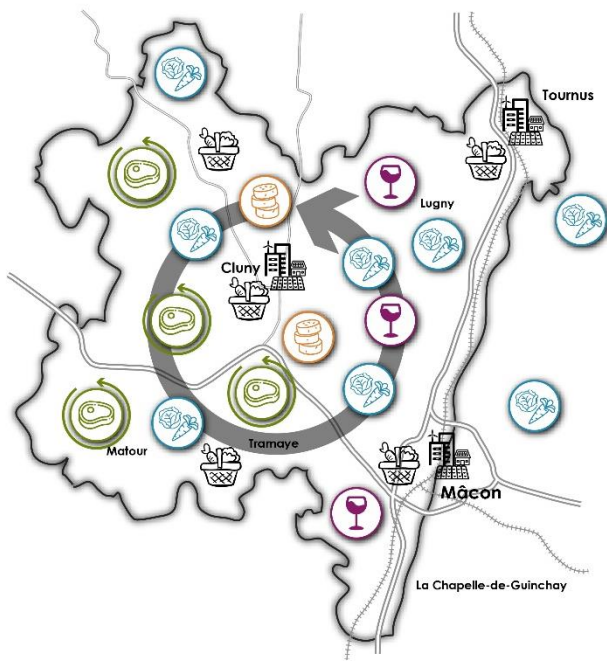
E1 - Un modèle conforté autour de filières longues



E2 - Une relocalisation de la valeur ajoutée



E3 - Rapprocher production et consommation locale



Contribution à la transition énergétique

Production d'énergie renouvelable



Consommations du bâti



Consommation d'énergies fossiles



Contribution vis-à-vis des ressources

Réduction de la consommation d'espace



Préservation de la ressource en eau



Cadre de vie (air/bruit)



Tendances vis-à-vis de la trame verte et bleue et des paysages

Trame verte et bleue



Patrimoine et paysage



Cadre de vie (nature et insertion paysagère)



Scénario « neutre »



Impacts « négatifs »



Impacts « positifs »